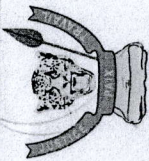


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 021/2023

A la société **PRODIMPEX SA**

Après avoir reçu le contrat du marché n° GOUV/004/DR/CGPMP/MOTO/SP/KYS/KAB-F/DC001/2022, conclu avec le Ministère du Développement Rural, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-neuf mille quarante, cinquante-deux centimes (USD 29 040,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains deux cent trois, vingt-huit centimes (USD 203,28).

Fait à Kinshasa, le 16/02/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Pour le Directeur Général ai empêché
Benoît KALIKAT KALEMBE
Directeur Général Adjoint ai

